

Pourquoi ces mesures ?

Pour faire suite à l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique (HCSP) de décembre 2021, complété le 14 février 2022, **une surveillance régionale de la qualité de l'air à proximité des zones d'échouages et de putréfaction est déployée en Bretagne depuis 2022.**

Cette surveillance, inscrite dans le nouveau volet sanitaire du plan de lutte contre les algues vertes (PLAV) 2022-2027, a été reconduite en 2025 pour la 4^{ème} année consécutive.

Au total, **dix-sept sites ont été équipés d'un capteur** (comme l'année précédente) afin de suivre en continu les concentrations d'hydrogène sulfuré (H₂S) à proximité des zones d'échouage d'algues vertes.

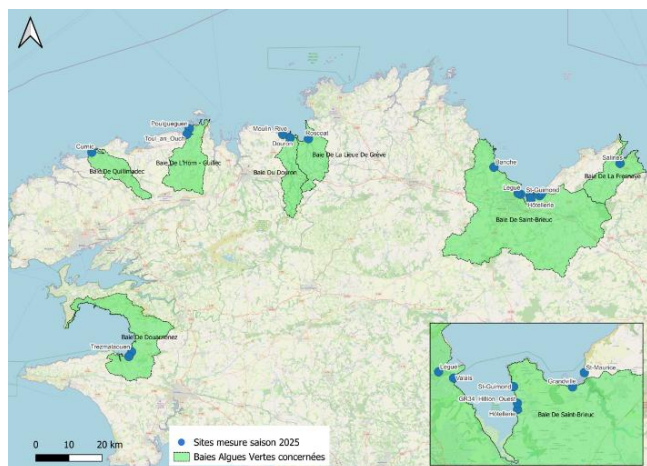
La surveillance a été réalisée du **15/05/25** au **15/10/25**. Elle a été anticipée de 2 semaines par rapport aux années précédentes pour couvrir la majeure partie de la période d'échouages des algues vertes.

Quel dispositif a été mis en place ?

Les baies identifiées dans le plan de lutte contre les algues vertes (PLAV 2022-2027) ont été priorisées.

Au sein de ces territoires, **un travail a été mené par les services de l'Etat et les collectivités locales pour choisir l'emplacement des points de mesure** sur la base des principaux critères suivants : proximité d'une zone de putréfaction, fréquentation des sites, connaissance de plaintes.

Chaque site a été équipé d'un capteur de mesure d'hydrogène sulfuré, gaz retenu comme le traceur le plus pertinent pour suivre les nuisances liées à la décomposition des algues vertes.



Localisation des 17 points de mesure

Retour sur l'avis du HCSP

Avis du 10/12/21 et courrier du 14/02/22

Le Haut Conseil en Santé Publique (HCSP) recommande la mise en place « d'une mesure permanente de l'hydrogène sulfuré, avec une surveillance 7j/7 » dans les zones de dépôts d'algues à risque de putréfaction.

Le HCSP considère que dans le cas des « échouages d'algues vertes, le risque est accidentel et non pas chronique ».

Il fixe un seuil de gestion à 1 ppm pour l'interprétation des données de mesure et la détection du risque accidentel.

Un pas de temps 1/4h a été retenu pour la comparaison des mesures à ce seuil.

Les échouages d'algues vertes en 2025

Selon les bulletins du CEVA, la saison 2025 a été intense en début de saison au mois de mai et juin (+20 % en juin par rapport à la moyenne pluriannuelle [2002-2024]). Les surfaces d'échouages ont ensuite fortement diminué à partir de juillet dû aux faibles débits dans les cours d'eau qui ont limité l'apport en nutriment et donc la croissance des algues. La majorité des sites a été déstockée en fin de saison due aux conditions dispersives (-60 % en septembre par rapport à la moyenne pluriannuelle [2002-2024]).

Globalement, le cumul annuel de 2025 a été inférieur de 20 à 30 % par rapport au niveau moyen sur 2002-2024.



Les données de mesure ont été communiquées sur le [site internet d'Air Breizh](https://www.airbreizh.org/) sur un pas de temps 1/4h.



Capteur H₂S sur l'un des points de mesure

Air Breizh est l'association agréée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, pour la surveillance de la qualité de l'air en région Bretagne.

Les missions d'Air Breizh concernent notamment la **surveillance** des polluants réglementés dans l'air ambiant, **l'information** de la population et des services de l'Etat notamment en cas de pics de pollution et **la réalisation d'études** liées à des problématiques locales à la demande de ses membres.

Bilan des mesures de la saison 2025

1 Variabilité spatio-temporelle des niveaux 2025

Deux sites présentent les niveaux les plus élevés

Sur la base des données ¼ h, 2 sites présentent les valeurs maximales les plus élevées comprises entre 0.7 et 1.5 ppm : **St Guimond et Grandville**. Ils appartiennent à la commune d'Hillion, située dans la Baie de St Brieuc.

Le site de St Guimond a présenté de fortes concentrations surtout en début de saison. À partir de mi-juillet, les concentrations mesurées ont baissé en restant à de faibles niveaux. Concernant le site de Grandville, les maximums ¼ h ont été de plus faibles amplitudes qu'à St Guimond. Cependant, les dynamiques ont été plus importantes sur ce site où les concentrations ont fluctué de mi-juin à mi-août.

Des concentrations fortement soumises aux conditions environnementales

L'analyse détaillée des pics enregistrés met en évidence à nouveau l'influence majeure de la direction des vents qui impacte les niveaux mesurés plaçant le capteur plus ou moins sous les vents des zones de dépôts d'algues. D'autres facteurs interviennent, notamment la force du vent, les coefficients de marée élevés ainsi que des températures globalement élevées sur la période concernée par le dépassement.

2 Comparaison au seuil de gestion de 1 ppm (HCSP)

2 journées sont concernées par au moins un dépassement du seuil de gestion en 2025

Seul le site de St Guimond a présenté des dépassements du seuil d'alerte de 1 ppm (sur la base des données quart-horaires) :

- **28/06/25 : 1.443 ppm**
- **14/07/25 : 1.042 ppm**

Ce site a fait l'objet d'arrêtés municipaux interdisant partiellement l'accès à la plage.

Les seize autres sites n'ont pas fait l'objet de dépassement du seuil d'alerte. À noter que le site de Curnic, qui avait enregistré les maximums ¼ h en 2023 et 2024, n'a pas présenté de niveaux similaires cette année (max = 0.156 ppm).

Synthèse et perspectives :

Un dispositif identique sera reconduit en 2026.

La prochaine saison de surveillance débutera le 15 mai 2026.

Une optimisation des sites de mesure retenus pourra être réalisée sur la base des constats réalisés à l'issue de cette saison.

Une réflexion sur l'extension de cette surveillance régionale au-delà du périmètre des baies algues vertes pourrait également être pertinente.

Parallèlement, à l'initiative d'Air Breizh, une étude statistique visant à établir un lien entre différents paramètres météorologiques et océaniques avec les concentrations en H₂S mesurées sera réalisée en collaboration avec UniLasalle Rennes.

Pour en savoir plus

AIR BREIZH

3 rue du Bosphore – Tour ALMA
8^{ème} étage

35200 Rennes

Tél. 02 23 20 90 90

www.airbreizh.asso.fr

Contact :

Gaël Lefeuvre (Directeur)

Pour aller plus loin :

Les données de mesure des sites et le bilan de la surveillance 2025 sont disponibles sur notre site internet.

Etude réalisée par Air Breizh
Et subventionnée par l'ARS Bretagne